



Lith. A. L. Lavoisier, Paris.

MOINE DÉCHAUSSE | SCALZETTO

Pl. 57

## MOINES DÉCHAUSSÉS

(N° 57)

Ce sont des Franciscains du *Tiers-Ordre*, nommés aussi de la *Pénitence*. Cette Congrégation fut établie en 1221, au bourg de Carnerio, dans le val de Spolète, non loin de la ville d'Assise où saint François prêchait. Elle s'accrut avec une grande rapidité et fut singulièrement favorisée par les papes qui lui accordèrent les plus précieux privilèges. On a vu des empereurs, des rois, des princes et des impératrices et princesses du plus haut rang s'affilier au Tiers-Ordre de saint François.

La France ne resta point en arrière de ce progrès. On y vit s'élever des couvents de femmes du Tiers-Ordre. Paris avait la Communauté de Sainte-Élisabeth, la plus importante des maisons du Tiers-Ordre pour les religieuses. L'église est, depuis le concordat de 1802, une des paroisses de Paris.

Il serait trop long d'énumérer les établissements du Tiers-Ordre de saint François, qui, sous diverses réformes, se sont propagés dans toutes les contrées du monde catholique.

A Rome, on donne le nom de *Scalzetti* à ces religieux du Tiers-Ordre, parce qu'ils portent des sandales, quoique d'ailleurs les autres Congrégations de l'Ordre de Saint-François soient à peu près chaussés de même. Dans les processions solennelles de Rome, ces religieux marchent après les Clercs réguliers et précèdent les Augustins déchaussés.

